

# DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

---

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

DÉCOUVRIR DES PERSONNAGES INTÉRESSANTS – COURS 1

FRA-3101-1

Mai 2019

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Contenu de l'évaluation</b> .....	2
<b>Précisions sur le contenu de l'évaluation</b> .....	3
Les critères d'évaluation .....	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération.....	3
Les savoirs .....	3
<b>Spécifications des instruments d'évaluation</b> .....	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée .....	4
La composition de l'épreuve .....	4
Les outils de collecte de données .....	4
Le matériel autorisé .....	4
L'outil de jugement.....	4
Le seuil de réussite.....	5
La reprise.....	5
<b>Annexe</b> .....	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

## Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale<sup>1</sup>.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui<sup>2</sup>. Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

- 
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
  2. *Ibid.*, p. 11.

## Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p><b>Domaines généraux de formation<sup>3</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médias</li> <li>• Vivre-ensemble et citoyenneté</li> </ul> <p><b>Domaine d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> </ul> <p><b>Familles de situations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer</li> <li>• Découvrir des univers littéraires</li> </ul>	<p><b>Programme d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français, langue d'enseignement</li> </ul> <p><b>Cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir des personnages intéressants</li> </ul>
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p><b>Compétence disciplinaire 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et apprécier des textes variés</li> </ul>	<p><b>Catégories de savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication langagière</li> <li>• Grammaire du texte</li> <li>• Grammaire de la phrase</li> <li>• Lexique</li> <li>• Diversité de la langue</li> </ul>
Critères d'évaluation	
<p><b>Critères d'évaluation de la compétence 1</b></p> <p>1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes</p> <p>1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes</p> <p>1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes</p>	<p><b>Maîtrise des connaissances</b></p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.</p>

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

## Précisions sur le contenu de l'évaluation

### Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

#### Précisions sur les critères d'évaluation

##### 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes

- Cerner le contenu
- Reconnaître l'organisation du ou des textes
- Dégager les points de vue adoptés

##### 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes

- Mettre en relation des éléments du contenu, de l'organisation ou des points de vue dégagés pour donner une interprétation
- Justifier son interprétation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du ou des textes **et en s'appuyant sur des repères culturels**

##### 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes

- Reconnaître et expliquer les effets suscités par le ou les textes
- Justifier sa réaction à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du ou des textes et de repères culturels

### La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que la compétence, à l'aide de la tâche liée aux critères d'évaluation.

### La pondération

La pondération des compétences du programme d'études *Français, langue d'enseignement* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

**Compétence 1 « Lire et apprécier des textes variés » : 100 %**

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans l'outil de jugement fourni avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

### Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation de la compétence sont énumérés dans le cours. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

## Spécifications des instruments d'évaluation

### L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés » se tient lors d'une seule séance.

Durée : à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve (approximativement 120 minutes)

### La composition de l'épreuve

La tâche consiste à témoigner par écrit de sa compréhension d'un ou de textes comportant un total d'environ 1 000 mots et présentant des points de vue neutres ou engagés sur une personnalité connue, à en donner son interprétation et à y réagir.

### Les outils de collecte de données

Les outils de collecte de données doivent faire appel à l'autonomie de l'adulte et à la mobilisation de ses ressources. Pour évaluer adéquatement la compétence, tous les critères d'évaluation doivent être pris en compte. Des questions de compréhension se limitant à un repérage dans le texte ne seraient donc pas appropriées. Il pourrait toutefois s'agir de questions à réponses élaborées fondées sur chacun des critères d'évaluation de la compétence.

### Le matériel autorisé

- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

Tous les documents sont en version papier. **Aucun document maison (notes de cours, grammaire, etc.) ou document essentiellement destiné à guider la démarche de réalisation de la tâche ou à présenter une méthode de révision et de correction n'est autorisé.**

### L'outil de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte<sup>4</sup>.

**La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :**

#### **Manifestation d'une compétence :**

- **Marquée**
- **Assurée**
- **Acceptable**
- **Peu développée**
- **Très peu développée**

---

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**Le seuil de réussite**

Le seuil de réussite est de 60 %.

**La reprise**

L'épreuve est reprise en entier.



**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À  
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**



Formation générale des adultes

## ÉVALUATION

### Grille d'évaluation à interprétation critérielle

De : \_\_\_\_\_

Nom de l'adulte

Par : \_\_\_\_\_

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

\_\_\_\_\_

Date

Programme de la formation de base diversifiée  
*Français, langue d'enseignement*

Cours  
*Découvrir des personnages intéressants*  
FRA-3101-1

## Compétence 1 : Lire et apprécier des textes variés (100 %)

### Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation / Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
<b>1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes</b>	Fait ressortir des éléments d'information variés et toujours pertinents, en lien avec le contenu, l'organisation et le point de vue et dont la synthèse montre une compréhension très juste des textes. 50	Fait ressortir des éléments d'information pertinents, en lien avec le contenu, l'organisation et le point de vue et dont la synthèse montre une compréhension juste des textes. 40	Fait ressortir des éléments d'information, généralement pertinents, en lien avec le contenu, l'organisation et le point de vue, et qui montrent une compréhension satisfaisante des textes. 30	Fait ressortir des éléments d'information plus ou moins pertinents, en lien avec le contenu, l'organisation et le point de vue, et qui montrent une compréhension peu satisfaisante des textes. 20	Fait ressortir des éléments très peu ou non pertinents, qui montrent très peu sa compréhension des textes. 10	___ / 50
<b>1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes</b>	Fonde clairement son interprétation à l'aide d'éléments implicites et explicites très pertinents et fait appel de façon très évidente à ses repères culturels. 30	Fonde son interprétation à l'aide d'éléments explicites et implicites pertinents et fait appel de façon évidente à ses repères culturels. 24	Fonde son interprétation à l'aide d'éléments pertinents, mais surtout explicites en faisant un lien perceptible avec ses repères culturels. 18	Fonde son interprétation en s'appuyant sur des éléments peu pertinents sans faire de lien avec ses repères culturels. 12	Fonde son interprétation en s'appuyant sur des éléments très peu pertinents. 6	___ / 30
<b>1.3 Réaction fondée à un ou plusieurs textes</b>	Justifie sa réaction à l'aide d'éléments explicites ou implicites très pertinents issus des textes et fait appel de façon très évidente à ses repères culturels. 20	Justifie sa réaction à l'aide d'éléments explicites ou implicites pertinents issus des textes et fait appel de façon évidente à ses repères culturels. 16	Justifie sa réaction à l'aide d'éléments principalement explicites issus des textes en faisant un lien perceptible avec ses repères culturels. 12	Justifie vaguement sa réaction à l'aide d'éléments principalement explicites du texte. OU Justifie sa réaction en se basant uniquement sur ses repères culturels. 8	Donne sa réaction, sans la justifier. 4	___ / 20
<b>Note pour la compétence 1 :</b>						___ / 100

**Note :** La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.



**Éducation  
et Enseignement  
supérieur**

**Québec**

